



DEPARTEMENT DE LA VIENNE  
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

AR Prefecture

086-218602720-20230627-2023\_44-DE  
Reçu le 28/06/2023  
Publié le 28/06/2023

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL DU 27 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 21 juin 2023

**Etaient présents** : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Nicolas MOINE, Isabelle SATTI, Céline VRILLAC

**Etaient représentés** : Patrick LEDOUX (Pouvoir à Dominique CHAINE), Claudie RAYMOND (pouvoir à Céline VRILLAC)

**Etaient absents et non représentés** : Carl HOLGADO-ROTAMERO, Marie Paule TIFFAULT.

**Secrétaire de séance** : Marie-Claude DEPONT.

\*\*\*\*\*  
**2023-44 EXONERATION DE LOYER – LOGEMENT COMMUNAL - 1 RUE DES BLANCHARDS.**

Mme FILO Elise, locataire du logement situé à l'adresse 1, rue des Blanchards a sollicité la municipalité afin d'obtenir une exonération exceptionnelle d'un loyer mensuel.

En effet, cet hiver son logement a été touché par des puces de parquet nécessitant un traitement particulier effectué par les services techniques (utilisation de fumigènes spéciaux et autres dispositifs).

Durant la durée de ce traitement, Mme FILO n'a pu bénéficier de la jouissance de son logement en raison de la dangerosité des produits utilisés.

Par conséquent, M. le maire propose au conseil municipal l'exonération d'un loyer mensuel.

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **EXONERE** l'occupante du logement d'un mois de loyer.

<b>Votants</b>	<b>21</b>
<b>Pour</b>	21
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

Pour extrait conforme au registre des  
délibérations du conseil municipal de Thuré  
Fait à Thuré le

**AR Prefecture**

086-218602720-20230627-2023\_44-DE  
Reçu le 28/06/2023  
Publié le 28/06/2023

Le Maire  
Dominique CHAINE

